

Gourmand en transports, en eau et en énergie, vecteur de pollution et de dégradation des milieux naturels, le tourisme est souvent dévastateur pour l'environnement. Nul besoin d'aller loin pour en constater les effets. En Haute-Normandie, si cette activité rapporte 1218 millions d'€, sa facture environnementale est considérable ! L'intégration du tourisme dans un projet de territoire constitue pourtant une réponse concrète. Ainsi le Parc Naturel, qui a adopté une charte du tourisme durable, protège des espaces sensibles tout en les ouvrant à une fréquentation raisonnée. De même, à travers les chartes de Pays ou les agendas 21 locaux, des acteurs locaux parviennent à concilier activité touristique, économie rurale, emplois de proximité, éducation à l'environnement, préservation des écosystèmes et du littoral, réserves naturelles, sites ornithologiques... Dommage qu'ils ne soient pas plus nombreux !